

Projet du poste Lefrançois à 315-25 kV à L'Ange-Gardien

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 11 SEPTEMBRE À L'ANGE-GARDIEN

Québec, le 14 août 2012 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet du poste Lefrançois à 315-25 kV à L'Ange-Gardien* par Hydro-Québec TransÉnergie. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par un représentant du BAPE et aura lieu le **mardi 11 septembre 2012, à compter de 19 h 30, à la Salle 2 du Centre des loisirs Gérard-Miotto, 1, rue des Loisirs, à L'Ange-Gardien**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 28 septembre 2012.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 28 septembre 2012, ces documents peuvent être consultés dans le centre de consultation régional suivant :

- Bureau de la municipalité de L'Ange-Gardien, 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Afin de remplacer le poste de la Montmorency, Hydro-Québec souhaite construire un nouveau poste à 315-25 kV, soit le poste Lefrançois. Ce poste serait relié par une ligne à 315kV d'environ 180 m à la ligne de 315 kV Bersimis-2-Laurentides. La construction et la mise en service du poste Lefrançois permettraient de démanteler le poste de la Montmorency et sa ligne d'alimentation de 12 km ainsi qu'une ancienne ligne de transport à 69 kV qui longe le boulevard Sainte-Anne sur une longueur de 24 km.

Le site ciblé pour la construction du poste Lefrançois se situe entre une déchetterie et une ancienne carrière, près du chemin Lucien-Lefrançois et au sud d'une ligne de transport à 315 kV. Le site est situé dans un secteur boisé sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien.

Le poste Lefrançois comprendrait notamment :

- deux transformateurs de puissance à 315-25 kV dotés de bassins de récupération d'huile ;
- trois disjoncteurs à 315 kV isolés au gaz SF₆ ;
- deux massifs souterrains reliés à l'avenue Royale en longeant le chemin d'accès du poste et ensuite le

chemin Lucien-Lefrançois ;

- six conduits à 25 kV raccordés aux lignes de distribution enfouies le long de l'avenue Royale et aux lignes aériennes qui rejoignent les câbles sous-fluviaux desservant l'île d'Orléans ;
- deux portiques d'entrée de ligne à 315 kV de 28 m de hauteur et un bâtiment de commande.

Les coûts de construction du poste Lefrançois et de sa ligne d'alimentation seraient estimés à 37,5 M\$. La mise en service du poste serait prévue en 2014.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, le paysage serait perturbé par le déboisement de l'emprise et la présence des équipements du poste, de la ligne d'alimentation et du chemin d'accès. Le promoteur mentionne que le choix de l'emplacement du projet dans une unité de paysage forestier contribuerait à en limiter l'impact visuel. De plus, la conservation d'une bande boisée autour du poste projeté agirait également comme mesure d'atténuation des impacts sur le paysage.

Le promoteur mentionne que les zones résidentielles du secteur sont isolées et plutôt éloignées de l'emplacement retenu, bien qu'elles puissent subir des impacts pendant la phase de construction. La construction des travaux devrait débuter à l'automne 2013 pour une mise en service à l'automne 2014. Le déboisement et une bonne partie des travaux de terrassement auraient lieu à une période où les activités récréatives et de détente à l'extérieur sont moins fréquentes. Le promoteur limiterait l'horaire des travaux en fonction de la réglementation municipale afin de limiter davantage les nuisances sonores pour la population locale.

Selon l'étude d'impact, ce projet se traduirait aussi par des impacts positifs. Outre les retombées économiques, le retrait de sols contaminés et leur remplacement par des matériaux de remblai non contaminés constitueraient une amélioration de la qualité générale du site. De plus, le chemin d'accès à la déchetterie serait amélioré par rapport à la voie actuelle.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, **au plus tard le 28 septembre 2012**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique. Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Alexandre Corcoran-Tardif, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 538 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : poste-lefrancois@bape.gouv.qc.ca.